

BUDGET

CHOIX BUDGÉTAIRES
ET INVESTISSEMENTS

2026



**DÉPOSÉ À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL LE 27 JANVIER 2026**



NOTRE MISSION

Offrir,
au plein potentiel des ressources et des opportunités,
des services municipaux qui répondent
aux besoins et aux aspirations des citoyens,
tout en améliorant de façon durable la qualité de vie
et l'environnement unique qui s'offre à tous.

NOS VALEURS

INTÉGRITÉ – TRANSPARENCE – SOLIDARITÉ

REMERCIEMENTS

**Merci à Alain Poirier et l'équipe du CPIK, partenaire solidaire de
notre municipalité.**

Merci à tous les bénévoles qui se sont impliqués.

**Un merci spécial à Michel Mailhot pour toutes les belles années de
dévouement consacrées à la municipalité. Même si moins présent,
tu continues de t'impliquer et de transmettre ton savoir.**

Sans vous tous, il nous serait impossible de fonctionner!

Règlement obligeant le dépôt et la publication d'un document explicatif du budget municipal

Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1, a. 263).

1. Sont obligatoires le dépôt et la publication par la municipalité locale d'un document explicatif du budget montrant les estimations des revenus et des dépenses de la municipalité locale selon les diverses catégories, pour son exercice financier courant et l'exercice précédent, et toute autre information jugée utile par la municipalité locale.

ÉVALUATION FONCIÈRE

- Rôle d'évaluation foncière triennal - 2025-2026-2027 (nouveau rôle en 2028)
- Rôle de 2025 basé sur la valeur du marché au 1^{er} juillet 2023 (18 mois auparavant).
- Valeur imposable : 18 385 800\$

Quelques chiffres pour nous guider

- Nombre de citoyens : 138 (selon la MRC)
- Nombre de propriétés desservies par les services de police et d'incendie : 98
- Unités de logement facturées pour la cueillette des matières résiduelles : 75
- Unités de logement facturées pour le service d'aqueduc et d'eau potable : 62
- Unités de logement facturées pour le service des eaux usées : 61

ÉTAT DES FAITS

- ❖ L'année 2025 a été remplie de beaucoup de changements au sein du conseil et de l'équipe municipale. Le départ de Madame Chantal Coutu (directrice municipale et greffière trésorière), remplacée par Monsieur Geoffrey Shayne Packwood (directeur municipal et greffier trésorier). Le départ de Monsieur Sylvain Demers (inspecteur municipal), remplacé par Madame Guylaine Castonguay (inspectrice municipale). L'arrivée de Madame Nathalie Beaudette, qui vient se greffer à l'équipe à titre d'adjointe à la direction. Bien entendu, 2025 était année d'élection. Les réélu(e)s : Madame Amélie Tremblay (maire), Mesdames Suzanne Bédard, Claire Morazain, Marisol Charbonneau (conseillères), Monsieur Marc Saumier (conseiller). Les nouveaux élu(e)s : Patrice Bellavance (conseiller), en remplacement de Monsieur Tommy Vaillancourt (conseiller sortant) et Madame Myriam Baum (conseillère), un retour sur le poste vacant.

- ❖ Pour 2026, le conseil municipal dépose aujourd'hui un budget de fonctionnement équilibré s'élevant à **549 044,66 \$** incluant un déficit de **169 794,75\$** comblé par réserve, surplus non affectés, et subventions.
- ❖ Les dépenses non déterminées ont été ajustées pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie (IPC à 3,2%).
- ❖ Concernant les audits de la municipalité, les années 2019 à 2022 sont terminées. Les vérificateurs ont confirmé que l'envoi des documents au MAMH (Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation) pour l'année 2023 sera fait prochainement. À noter que le conseil municipal a adopté un changement de firme vérificatrice pour l'année 2024 et subséquentes. Selon les devis offerts, nous devrions observer une nette diminution des frais rattachés aux audits.

FACTURATION 2026

- ❖ Maintien de la taxe foncière à 0,4428\$ / 100\$ d'évaluation
- ❖ Diminution de la taxe pour la Sûreté du Québec de 0,08\$ à 0,0649\$ / 100\$ d'évaluation
- ❖ Augmentation de la taxe pour le service incendie de 0,14\$ à 0,1519\$ / 100\$ d'évaluation
- ❖ Le tarif pour le service d'aqueduc / eau potable passe de 249\$ à 423,55\$ / porte
- ❖ Le tarif pour le traitement des eaux usées passe de 602\$ à 601,21\$ / porte
- ❖ Ajout de la taxe sur la dette de la station d'épuration de 100\$ / porte
- ❖ Le tarif pour les collectes de matières résiduelles passe de 180\$ à 170,43\$ / porte

NOTES EXPLICATIVES

- ❖ La variation de la taxe pour la Sûreté du Québec et celle pour le service-incendie s'explique par une répartition différente des dépenses liées à celles-ci. En bref, le total des deux taxes reste le même pour l'année 2026.
- ❖ L'augmentation du coût pour les services d'aqueduc / eau potable, ainsi que l'eau usée, est liée à l'embauche de la firme qui s'occupe de la gestion.
- ❖ La dette de la station d'épuration a été extraite de la taxe des eaux usées.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

01 - REVENUS	#	
• Taxe générale : 0,4428\$ / 100\$	98	81 407,15 \$
• Taxe Sûreté du Québec : 0,0649\$ / 100\$	98	11 923,80 \$
• Taxe Sécurité publique / Incendie : 0,1519\$ / 100\$	98	27 927,20 \$
• Aqueduc / Eau potable : 423,55\$ / porte	62	26 259,80 \$
• Gestion des eaux usées : 601,21\$ / porte	61	36 674,00 \$
• Taxes spéciales égouts (dette) : 100\$ / porte	61	6 100,00 \$
• Gestion matières résiduelles : 170,43\$ / porte	75	12 782,00 \$
• Loyer CPIK		127 185,04 \$
• Assurances CPIK		19 217,74 \$
• Autres revenus de source locale		9 240,18 \$
• Transferts		20 533,00 \$
TOTAL DES REVENUS		379 249,91 \$
02 - DÉPENSES		
• Administration générale		293 492,29 \$
• Sécurité publique		39 851,00 \$
• Transport		38 299,83 \$
• Hygiène du milieu		90 188,00 \$
• Aménagement et urbanisme		10 347,42 \$
• Loisirs et culture		20 929,40 \$
• MRC - Quotes-parts *		11 572,00 \$
• Frais financiers		44 364,72 \$
TOTAL DES DÉPENSES		549 044,66 \$
SURPLUS (DÉFICIT)		(169 794,75 \$)
AFFECTATION DU SURPLUS ET SUBVENTIONS		169 794,75 \$
SOLDE APRÈS AFFECTATION		0,00 \$



Le PTI Plan Triennal d'Immobilisation 2025-2026-2027

Le conseil d'une municipalité doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année (année d'élection, au plus tard le 31 janvier), adopter un « *Programme des immobilisations retenues* » pour les trois exercices financiers subséquents.

Ce programme sert à :

- fournir un outil de planification des investissements compte tenu de ses priorités de développement et des ressources financières dont il dispose;
- permettre d'évaluer l'incidence financière des projets sur les budgets annuels futurs;
- permettre d'élaborer son calendrier de réalisation des règlements d'emprunt tout en l'aidant à connaître ses besoins de financement.

Il doit être divisé en phases annuelles et détailler l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisations que prévoit effectuer la municipalité et dont la période de financement excède 12 mois.

* Au moins huit jours avant la session au cours de laquelle le PTI doit être adopté, la greffière-trésorière en donne avis public. Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette session, portent exclusivement sur le programme triennal. Toutefois, cela se fait généralement au cours de la séance prévue pour l'adoption du budget qui peut également être l'objet exclusif avec le PTI des délibérations et questions.

Le PTI adopté, ou un document explicatif de celui-ci, est distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité. En plus ou au lieu de cette distribution, le conseil peut décréter que le PTI, ou le document explicatif, est publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité.

Transferts, subventions et modes de financement des dépenses en immobilisations:

- TECQ : Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2024-2028
- PPA : Projets particuliers d'amélioration
- PAVL : Programme d'accès à la voirie locale
- FIC : Fonds d'investissement communautaire
- FDT : Fonds de développement des territoires
- FRR : Fonds régions et ruralité

	TECQ 2024-2028 566 000 \$	PPA	Subventions autres	Budget d'opération
2026				
Plan d'infrastructures obligatoire	20 000 \$			
Mise aux normes du réservoir d'eau potable	5 000 \$			
Mise aux normes station d'épuration	15 000 \$			
Garde-fous des Ormes et Rockland		15 000 \$		
Réparation bâtiments municipaux			40 000 \$	
2027				
Mise aux normes du réservoir d'eau potable	180 000 \$			
Réparation / prolongation du réseau d'égout	100 000 \$			
Inspection du réseau d'égout	35 000 \$			
Asphaltage chemin Valley		15 000 \$	465 000 \$	
Carnet de santé – Salle communautaire			8 000 \$	8 000 \$
Réparation bâtiments municipaux			75 000 \$	
2028				
Mise aux normes du réservoir d'eau potable	200 000 \$			
Réparation bâtiments municipaux	11 000 \$		200 000 \$	
Asphaltage Chemin Oak Hill		15 000 \$	85 000 \$	
Asphaltage chemin des Ormes			300 000 \$	